



# SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et professeurs des écoles de l'enseignement public  
Force Ouvrière**

Montreuil, le 30 mai 2018

à  
**Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale**

## **Objet : affectations des psychologues de l'Éducation nationale**

Le SNUDI-FO attire votre attention sur la question des mutations intra-académiques des psychologues de l'Éducation nationale « Éducation développement et apprentissage » (PsyEN EDA). En effet, à l'occasion de ces mutations, les personnels ont découvert dans la note de service n° 2017-166 du 6 novembre 2017 qu'ils ne pouvaient postuler que pour des circonscriptions et non plus pour des postes précis.

C'est ensuite l'inspecteur de l'Éducation nationale qui est chargé de les affecter sur un secteur de sa circonscription.

Or, dans la plupart des départements, avant la création du nouveau statut des PsyEN, les psychologues scolaires pouvaient postuler pour des postes précis définis par une école de rattachement, au sein d'une circonscription.

Cette évolution n'est pas acceptable pour nos collègues : en effet, dans certaines circonscriptions, les différents secteurs sur lesquels les PsyEN sont susceptibles d'être affectés sont très étendus.

En demandant une circonscription, et non plus un poste précis, un PsyEN peut ainsi se retrouver à des distances très importantes de son domicile, parfois des dizaines de kilomètres.

Par ailleurs, cet état interdit, de fait, aux PsyEN de demander à exercer dans un RASED précis, au côté de maîtres E et de maîtres G avec qui ils souhaitent travailler en particulier.

Cette nouvelle disposition est donc de nature à limiter le droit à mutation des personnels. Beaucoup hésiteront à demander leur mutation en n'ayant aucune garantie sur le secteur dont ils auront la charge.

C'est pour cela que nous vous demandons de réintroduire la possibilité pour les PsyEN EDA de participer aux mutations inter-académiques pour des postes précis définis par une école de rattachement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

**Norbert Trichard**  
**Secrétaire général**